

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

**Responsable du Pôle Production (H/F)
: régisseur(euse) général(e) du spectacle vivant**
(Cadre B – Filière technique)

Sous l'autorité fonctionnelle de Madame le Maire de la Ville de Chaumont et de la Directrice des Politiques Culturelles vous aurez pour principales missions d'assurer la régie des spectacles et la coordination de l'équipe technique dans le cadre des actions culturelles organisées par la Ville et de veiller à l'installation de matériels et d'équipements nécessaires à la réalisation des événements culturels. Pour cela, vos principales missions seront :

1) SE CHARGER DE LA PLANIFICATION, ORGANISATION ET REGIE GENERALE DES SPECTACLES

1/a. Pour les actions programmées par la Direction des Politiques Culturelles de la Ville :

- élaborer une étude de faisabilité, analyser une fiche technique, un plan de scène, de diffusion sonore, de feux,
- négocier les fiches techniques et être en capacité de trouver des solutions alternatives par des équivalences matérielles le cas échéant,
- participer aux réunions de repérage, concevoir un plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil et les conditions d'accueil,
- définir, planifier, encadrer les moyens humains (recrutement intermittents, intérimaires) et coordonner les moyens matériels nécessaires à l'organisation technique d'un spectacle ou d'un événement,
- faire établir et négocier des devis chez les prestataires pour la sonorisation / éclairage / vidéo ou autres locations diverses (engins, matériel spécifiques, etc...),
- planifier, en coordination avec le pôle « actions culturelles dans la Ville », les interventions des services Logistique/Centre technique et contrôler la conformité des installations dans le respect des fiches techniques,
- fournir aux pôles « actions culturelles dans la Ville » et « administration, finances et suivi de projets » les éléments techniques pour la mise en place des contrats et conventions nécessaires à la programmation des compagnies/artistes invités,
- planifier et organiser les montages, installations, balances/répétitions et ajuster les moyens techniques aux contraintes du spectacle,
- être garant du respect des coûts et des délais, de l'application des normes (travail des agents, utilisation du matériel, sécurité du public),
- accueillir les équipes techniques artistiques, les prestataires et autres entreprises extérieures et réguler les relations avec l'équipe technique locale,
- superviser le déroulement du spectacle avec les intervenants et optimiser l'utilisation des équipements et moyens techniques,
- travailler avec les autorités des commissions de sécurité : émettre un avis technique et veiller au respect du plan d'évacuation du lieu de spectacle, interventions techniques d'urgence, vérifier la conformité des installations au regard des prescriptions techniques et des règles de sécurité, accueil des organismes de vérification,
- évaluer la mise en œuvre technique des projets et proposer des améliorations.

1/b. Pour les concerts/spectacles organisés par des compagnies ou des associations culturelles dans les espaces loués à la Ville (via le Document Unique) :

- valider et viser les fiches techniques des demandes déposées via le Document Unique,
- évaluer et informer la compagnie ou l'association de la faisabilité de la demande et des coûts afférents, de la disponibilité du matériel et/ou du personnel technique,
- suivre et accompagner la compagnie ou l'association après validation de la demande,
- planifier les interventions des techniciens et proposer des facturations aux utilisateurs, en coordination avec le pôle « administration, finances et suivi de projets »,
- informer et accompagner techniquement les associations et les compagnies locales dans le développement de leurs actions dans le cadre des saisons culturelles,
- veille technologique permanente dans le secteur de l'audiovisuel afin de mieux cibler les futures acquisitions.

2) GERER L'EQUIPE TECHNIQUE ET LE PARC MATERIEL DE LA DPC

- mettre en place un planning de travail pour l'équipe technique (4 agents),
- gérer la répartition des plannings de travail des techniciens mutualisés avec le Nouveau Relax (2 agents),
- analyser les besoins en intermittents du spectacle et se charger de leur embauche en lien avec le pôle « administration, finances et suivi de projets »,
- veiller à la mise à niveau régulière des compétences et habilitations des techniciens,
- tenir à jour la liste du parc matériel pour le spectacle de la DPC, gérer la maintenance et le renouvellement et veiller à son bon usage.

Profil :

Diplômé(e) d'une formation (niveau Bac+2) de régisseur(euse) général(e) (plateau, son, lumières) et disposant d'une expérience significative en organisation de spectacles (musique, cirque, spectacles de rue) sur un poste similaire. Vous avez des aptitudes managériales reconnues et vous appréciez le travail en équipe. A l'écoute, autonome, motivé(e), dynamique, avec le sens du service public, vous savez faire preuve d'initiative, d'organisation et êtes doté(e) d'un excellent relationnel (gestion du stress et des conflits). Maîtrise de l'outil informatique exigée.

Permis B obligatoire. Porteur de la licence d'entrepreneur du spectacle souhaitée. Habilitation pour le travail en hauteur et habilitations électriques souhaitées. Connaissance des matériels audiovisuels, structurels et scénographiques. Aptitude en sonorisation, maîtrise des consoles son numériques.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Très grande disponibilité (travail certains week-ends)

Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des événements, pics d'activité liés à la programmation culturelle. Travail en extérieur fréquent du printemps à l'automne.

Salaire : à définir selon expérience – grille du cadre d'emplois des techniciens (catégorie B).

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, et prestations du CNAS.

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) **avant le 15 septembre 2023 à** : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 321 16, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame FERREIRA Nathalie, Directrice des Politiques Culturelles au 03.25.30.60.59 ou par mail à nferreira@ville-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.